

Versailles, le 22 décembre 2017

Objet : Documentation : Base Documentaire des Avocats Dalloz et Lexbase



Mes chers Confrères,

Je vous informe que l'Ordre vient de souscrire à la Base Documentaire des Avocats proposée par Dalloz.

Cette base comprend, outre la lettre Dalloz actualités que vous recevez quotidiennement, l'accès aux rubriques des répertoires Dalloz procédure civile, droit pénal et procédure pénale.

Vous y trouverez aussi l'accès aux codes et des formules d'actes judiciaires.

Cette base documentaire est d'un coût nettement inférieur à celui de la seule lettre Dalloz actualités.

Par ailleurs, je vous informe que le contrat nous liant à la société Lexbase a été reconduit pour l'année 2018.

Vous trouverez en pièce jointe le descriptif du contenu de la Base Documentaire des Avocats Dalloz.

Tant la Base Documentaire Dalloz que Lexbase sont accessibles depuis l'espace avocat du site du Barreau.

Comment y accéder :

www.barreaudeversailles.com

Pour vous connecter à l'espace avocat :

Identifiant : *(l'adresse mail sur laquelle vous recevez les mails de l'Ordre)*

Mot de passe : 1789A *(le A est en majuscule)*, sauf mot de passe personnel.

Sur l'espace avocat, vous avez sur la colonne de droite l'accès à Lexbase, et nouveauté le visuel ci-dessous Dalloz.

Un clic vous permet l'accès direct (sans mot de passe) à la Base Documentaire des Avocats Dalloz.



Je profite de ce mail pour vous souhaiter un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Votre bien dévoué.

Jean-Marc ANDRE
Bâtonnier